

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

***Venez proposer vos projets,
faire avancer vos idées
et faire entendre la voix des jeunes
dans les choix de la commune
en vous présentant à l'élection.***

Fonctionnement du CMJ :

Le Conseil Municipal des Jeunes est autonome.

Il représente les mineurs de la commune

et **propose des projets pour les jeunes.**

Il est composé de 6 à 10 jeunes, entre 11 et 17 ans, **élus pour 2 ans.**



- **Les projets proposés par le CMJ** pourront concerner : Les manifestations de la ville, l'Espace Jeunesse, l'enfance, la culture, le développement durable, l'intergénérationnel, le sport, la citoyenneté, le cadre de vie...
- **Les jeunes du CMJ sont accompagnés** dans la réalisation de leurs projets par Coline Desfoux, responsable de l'Espace Jeunesse de la commune.

Déroulement de l'élection :

- Les Candidats devront s'inscrire entre le **15 Décembre 2018** et le **17 février 2019** au plus tard.
> La fiche d'inscription est disponible en mairie, à l'Espace Jeunesse ou sur le site internet de la commune. La fiche d'inscription remplie est à déposer en mairie ou à l'Espace Jeunesse avant le 17 février.
- **La campagne électorale** se déroulera du 13 Mars au 23 mars 2019
- **Un débat entre les candidats** aura lieu le 23 Mars en salle Polyvalente
- **Election** : le 30 mars de 14h à 18h, salle Colucci
- Selon les résultats, ce sont **les 3 premiers garçons et les 3 premières filles** du classement qui seront élus



Pourront voter : tous les jeunes de 11 à 17ans, habitant Chauconin-Neufmontiers.

Plus d'infos ? Une questions ?

Par mail : espace.jeunesse@chauconin-neufmontiers.fr ou 06 74 49 77 12

Sur le site de la mairie : www.chauconin-neufmontiers.fr